



PANNEAUX D'INFORMATION LUMINEUX

Demande de diffusion

La ville de Nort-sur-Erdre dispose de trois panneaux d'information lumineux en centre-ville situés rue de l'Erdre, boulevard de la Gare et rond-point des Combattants (voir sur la carte). Ils sont destinés à la diffusion d'informations municipales, intercommunales et associatives. Pour être diffusé, le message devra impérativement concerner une manifestation ou un événement ouvert au public dans le domaine institutionnel, culturel, sportif, social, environnemental... ayant un caractère communal ou d'intérêt communautaire.

Sont exclus de la diffusion : les messages d'ordre privé et/ou à caractère commercial (d'un particulier, d'une entreprise, d'un commerce), les communications internes à une association ou réservés à ses seuls membres (voyage, assemblée générale...), les messages ne présentant pas un intérêt communal affirmé et les informations à caractère politique, syndical et/ou religieux.

LE DEMANDEUR

Nom de l'association ou de la structure :

NOM et Prénom du demandeur :

Tél. :

Email :

Date de la demande :

Période de diffusion souhaitée (15 jours maximum) :

LE MESSAGE

*À savoir : écrivez une lettre par case en majuscule. Ne coupez pas les mots en fin de ligne. Laissez une case libre entre chaque mot.
Le service Communication se réserve la possibilité de reformuler et/ou de synthétiser le message proposé.*

RAPPEL : en cas d'utilisation de l'espace public (rue, salle municipale, terrain sportif, jardin public...) pour votre manifestation ou votre événement, vous devez également prendre contact dans les meilleurs délais avec le **service Vie associative de la ville** afin connaître les différentes modalités de réservation, d'utilisation, de mise en sécurité et de signalétique. Contact : location@nort-sur-erdre.fr